

Programme de formation

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social

Code RNCP : 36004

Délivré par le Ministère chargé de la solidarité – 30/08/2021

Le métier A.E.S.*

« L'Accompagnant Éducatif et Social (AES) a pour mission de réaliser un accompagnement social au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap quelle qu'en soit l'origine ou la nature.

Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de **vulnérabilité**, et à permettre à la personne de définir et de mettre en œuvre son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes vieillissantes, et les accompagne dans leur vie sociale relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social. »

LA FORMATION

Objectifs :

- Obtenir le diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
- Comprendre la personne aidée par rapport à sa dépendance, sa souffrance, sa vulnérabilité ou ses difficultés
- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Accompagner la personne au quotidien dans la proximité, le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- Accepter la vie sociale et relationnelle de la personne
- Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- Travailler en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Public :

- Accessible à tous les demandeurs d'emploi éligibles au dispositif PIC.*
= Plan d'Investissement dans les Compétences.

Prérequis :

- Aucun diplôme n'est exigé.
 - Se présenter à l'information collective au préalable.
- Réussir les épreuves de sélection (admissibilité sur dossier et oral d'admission)
 - Avoir 18 ans à l'entrée en formation, être mobile,
 - Être réglementairement vacciné
 - Être en situation administrative en accord avec le droit du travail

Durée : 12 mois environ (minimum 567 heures à maximum 740 heures en centre de formation).

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des apprenants. 840 heures de stage en entreprise.

Délai d'accès : 2 mois entre l'information collective et le début effectif de la formation.

cf documents DRDJSCS « fiche métier » Textes de référence : Décret n°2016-74 du 29 janvier 2016 ; Arrêté du 29 janvier 2016, Arrêté du 11 mars 2016.

Maj 14/03/2022

CEFI – Culture Éducation Formation Individualisée
SIRET 341 857 28200055 – APE : 8559 A – Déclaration d'activité : 82690203369
11 rue d'Alsace Lorraine – 69500 Bron Tél : 04 72 37 48 97
CEFI, Organisme de formation certifié Qualiopi pour ses actions de formation

Dates : à définir

Lieux de la formation : Site de Bron (siège social) : 11 rue d'Alsace Lorraine, 69500 BRON
Maison d'application de Lyon : 18 rue de la Moselle 69008 LYON entrée rue de la Meuse

Accessibilité : locaux accessibles au public en situation de handicap

Horaires centre : De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au jeudi (32h)
Vendredi 8h30 – 11h30 (matinée personnalisée 3h maximum)

Horaires entreprise : 35 heures hebdomadaires (plannings en lien avec le lieu de stage)

Nombre de places : 14

PROGRAMME DE FORMATION :

- Le Diplôme d'état Accompagnant éducatif et Social, de niveau européen 3, est composé suite au nouvel arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social modifié par l'arrêté du 28 février 2022 de 5 domaines de formation.
- La formation a pour objet de valider les compétences professionnelles du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social. La formation théorique et pratique se décompose en cinq Domaines de Formation (DF).

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne » 112 heures

Unité de Formation 1 : La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne

- 1) Repérer les potentialités de la personne
- 2) Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie
- 3) Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités
- 4) Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention professionnel
- 5) Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement

Unité de Formation 2 : Notions de santé

- 1) Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur

Unité de Formation 3 : Ergonomie, aide à la mobilité et transferts

- 1) Adopter les bons gestes et bonnes postures
- 2) Identifier, sélectionner les aides techniques

Unité de Formation 4 : Regard sur la personne et ses fonctions primaires

- 1) Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences

Unité de Formation 5 : La personne et son rapport au corps

- 1) Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- 2) Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité
- 3) Appliquer les principes d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien

Unité de Formation 6 : Les techniques et outils de communication verbale et non verbale

- 1) Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers

Unité de Formation 7 : Notions de base d'apprentissage en fonction du public accompagné

- 1) Identifier, sélectionner les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée
- 2) Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités
- 3) Aider la personne à exprimer ses attentes et choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression
- 4) Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun

Unité de Formation 8 : Prévention et gestion des situations à risque

- 1) Identifier les différents risques
- 2) Mettre en œuvre des outils de prévention efficaces et adaptés en fonction des situations rencontrés

Unité de Formation 9 : Accompagnement à la fin de vie

- 1) Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie

Unité de Formation 10 : PROFESSIONNALISATION ET CONSTRUCTION DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE (enseignement transversal)

DF2 « Accompagner la personne au quotidien dans la proximité, le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » 91 heures

Unité de Formation 1 : Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne

- 1) Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité
- 2) Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné
- 3) Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention
- 4) Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention
- 5) Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté
- 6) Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité

Unité de Formation 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

- 1) Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels
- 2) Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien

DF3 « Acceptation de la vie sociale et relationnelle de la personne 105 heures

Unité de Formation 1 : Socialisation et inscription dans la vie citoyenne

- 1) Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne

Unité de Formation 2 : Les différentes dimensions d'accessibilité

- 1) Identifier les différents fonctionnements de l'accessibilité
- 2) Accompagner à la personne un cadre sécurisant

Unité de Formation 3 : La famille et l'entourage

- 1) Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels
- 2) Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions
- 3) Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface
- 4) Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels

Unité de Formation 4 : Vie collective

- 1) Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque
- 2) Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives
- 3) Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation

Unité de Formation 5 : Projet d'activités individuelles ou collectives et technique d'animation

- 1) Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service
- 2) Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage
- 3) Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement

Unité de Formation 6 : Prévention de l'isolement des personnes

- 1) Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement
- 2) Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention

DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » 147 heures

Unité de Formation 1 : Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social

- 1) Repérer les différents acteurs du médico-social
- 2) Se situer dans les différents textes
- 3) Identifier les différents lieux d'accueil en fonction du public

Unité de Formation 2 : Ethique et déontologie

- 1) Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques dans son intervention

Unité de Formation 3 : Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions physiques, psychologiques sociale et culturelle

- 1) Cibler les différentes fonctions du corps et les troubles qui peuvent y être associés
- 2) Identifier le développement et la construction de la personne

Unité de Formation 4 : Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales.

- 1) Identifier les différentes pathologies et les conséquences associées sur le quotidien et la prise en charge

Unité de Formation 5 : Fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'intervention des AES

- 1) Repérer les différents acteurs du médico-social
- 2) Se situer dans les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement

Unité de Formation 6 : Le contexte professionnel

- 1) Se situer dans les bases du droit du travail et savoir se renseigner ou s'adresser aux bons interlocuteurs en cas de question
- 2) Identifier les différents risques professionnels

Unité de Formation 7 : PROFESSIONNALISATION ET CONSTRUCTION DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE (enseignement transversal)

DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » 91 heures

Unité de Formation 1 : Projet d'établissement

- 1) Cerner le projet d'établissement
- 2) Identifier les attendus et les critères de qualité de la prise en charge

Unité de Formation 2 : travail en équipe et organisation

- 1) Se repérer au sein de la structure dans toutes les dimensions du travail afin de remplir ses missions

Unité de Formation 3 : Transmission et communication professionnelle

- 1) Adapter sa communication selon le contexte professionnel et les interlocuteurs.
- 2) Repérer les informations prioritaires et pertinentes à transmettre
- 3) Ajuster sa posture professionnelle en fonction de la situation

Unité de Formation 4 : PROFESSIONNALISATION ET CONSTRUCTION DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE (enseignement transversal)

Ces compétences sont la base du suivi du candidat AES sur le lieu stage et au sein du centre de formation.

Une période en entreprise de 840 heures, répartie en deux ou trois stages, permet d'acquérir et développer des compétences et savoir être professionnel.

Modules complémentaires & personnalisés dans le cadre du financement Pôle Emploi (PIC) :

- Remise à niveau (RAN) **de 0 à 105 heures**
- Soutien personnalisé (SP) / Action Innovante (AI) : **de 0 à 87 heures**
- Techniques Recherche d'Emploi (TRE) **21 heures**

Tout au long de la formation, des rencontres peuvent avoir lieu, sur demande avec un coach.

Modalités pédagogiques :

Format :

Cours majoritairement en présentiel avec une période en entreprise de 24 semaines (840 heures)

* *Modalités à distance à adapter au profil des candidats. Nous tenons à disposition des ordinateurs sur le site du CEFI*

Méthodes pédagogiques :

Pendant les cours, seront proposés, des travaux de groupe, des mises en situation professionnelle, des jeux de rôle, et des analyses de pratique professionnelle.

Cette formation se déroule en présentiel par la mise en œuvre d'une pédagogie active sollicitant une démarche participative de l'apprenant (e).

Les cours magistraux et interactifs sont assurés par des formateurs permanents et extérieurs, reconnus. Nous disposons de salles pratiques.

Supports pédagogiques et matériels :

- Les supports pédagogiques proposés sont divers (présentation power point, vidéos, articles, ouvrages pédagogiques,
- Salle d'application avec matériel professionnel...
- Espaces ressources
- Une salle informatique est accessible sur le site de Bron à tous les apprenants du CEFI.
- Un accès à l'application projet voltaire est offert à tous les apprenants du pôle sanitaire et social du CEFI.
- Simulateur de vieillissement avec son kit pédagogique, objets connectés...

Modalités d'évaluation :

- Tout au long de la formation, autoévaluation des stagiaires, évaluations formatives et sommatives

Les épreuves de certification

BLOC 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Epreuve orale de 30 minutes soutenance d'un dossier de pratique professionnelle de 5 à 8 pages, présentant les modalités d'intervention des temps clés de l'AES au quotidien.

Une épreuve finale écrite en fin d'année de formation qui se nomme « étude de cas pratique » (sujet défini au niveau régional). C'est une épreuve d'une durée de 2 heures, organisée par les DREETS au sein de l'établissement de formation.

BLOC 2 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

Epreuve orale d'une durée de 30 minutes de préparation et un exposé oral comprenant 15 minutes de présentation de sa démarche et 15 minutes d'échanges avec les examinateurs concernant l'étude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne.

BLOC 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

Epreuve orale de 30 minutes, à partir d'un document élaboré individuellement de 3 pages élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage.

BLOC 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

Epreuve orale d'une durée de 30 minutes à partir d'un document de 4 pages élaboré individuellement par le candidat en lien avec le projet de la personne concernant une situation vécue en stage.

BLOC 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Epreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation.

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne au moins égale à 10/20.

Taux de réussite, dernière session de formation : Sur 8 apprenants, 87% des apprenants ont obtenu le Diplôme d'état d'Accompagnant Educatif et Social.

Coût de la formation : 5 775 € (formation complète incluant les modules complémentaires choisis par l'apprenant) financée par Pôle-Emploi.

Reste à charge 0 € (hormis frais annexes : restauration, déplacements...)

Les emplois accessibles après la formation :

Ce diplôme permet d'exercer un emploi dans l'accompagnement de la personne à domicile, en structure collective médico-sociale et en établissement scolaire et de formation (inclusion).

Les passerelles possibles :

- Diplôme d'état d'Aide-Soignant
- Diplôme d'état d'Auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'état de Moniteur-Educateur

Maj 14/03/2022

CEFI – Culture Éducation Formation Individualisée
SIRET 341 857 28200055 – APE : 8559 A – Déclaration d'activité : 82690203369
11 rue d'Alsace Lorraine – 69500 Bron Tél : 04 72 37 48 97
CEFI, Organisme de formation certifié Qualiopi pour ses actions de formation